

8^{ème} atelier annuel du Réseau Climat & Développement

« Renforcer les capacités de plaidoyer de la société civile francophone pour un meilleur accès aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Afrique »

Présentation des travaux de la Francophonie sur l'Agenda post-2015

Lomé, 28 avril 2014

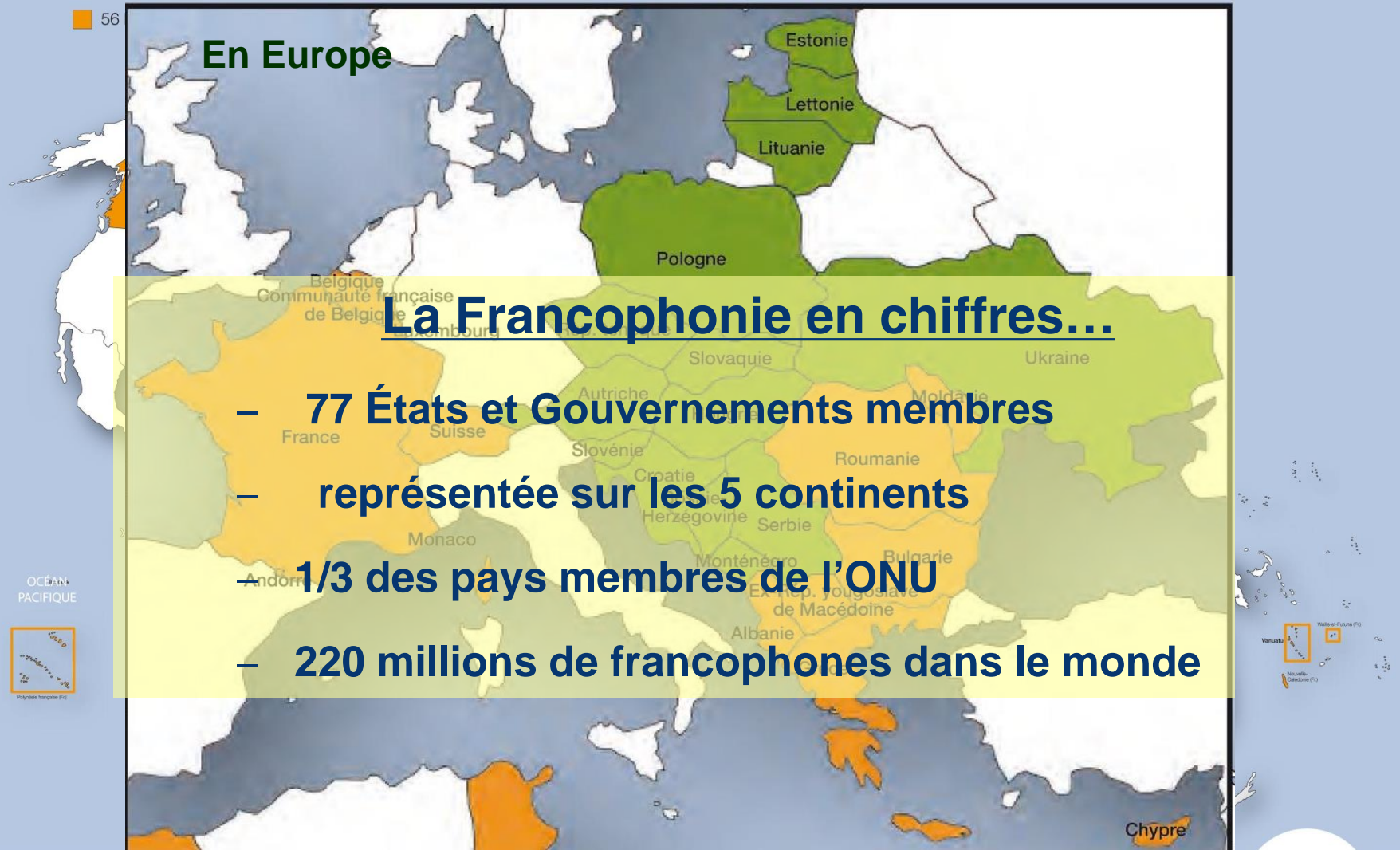
Ibrahima DABO - IFDD



Plan

- 1. Présentation de la Francophonie**
- 2. Présentation de l'IFDD**
- 3. Programme de développement pour l'après-2015**
- 4. Travaux de l'OIF sur l'Agenda post-2015**
 - 4.1 Gouvernance du DD, démocratie, paix et droits de l'Homme
 - 4.2 Culture, diversité culturelle et développement durable
 - 4.3 Éducation, jeunesse et emploi durable des jeunes
 - 4.4 Modes de consommation et de production durables
 - 4.5 Transition énergétique et énergie durable pour tous
- 5. Conclusion**

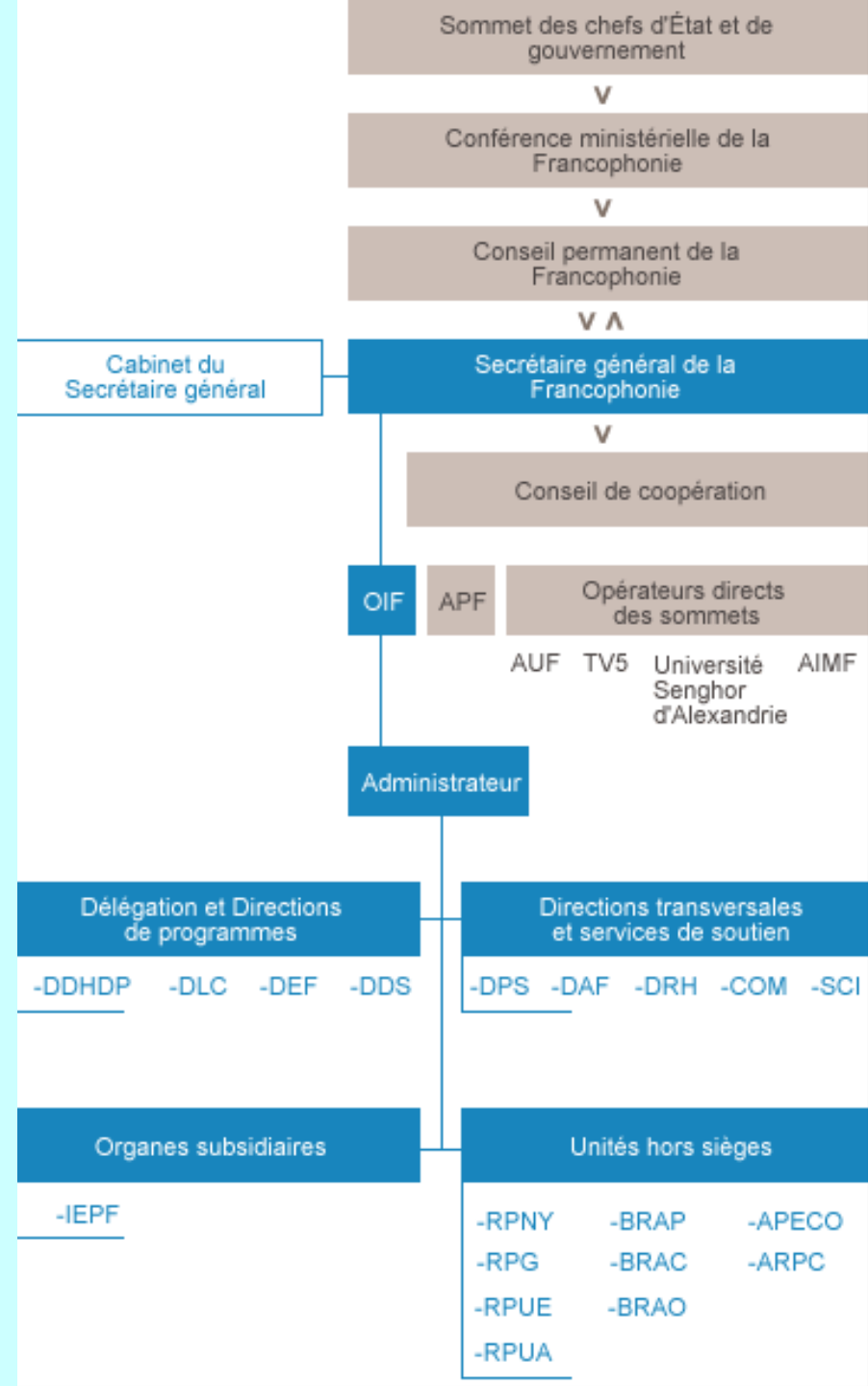
1. Présentation de la Francophonie (1/2)



1. La Francophonie (2/2)

L'Institutionnel francophone comprend

- Sommet des Chefs d'État et de Gouvernem't
- Conférence ministérielle (CMF),
- Conseil permanent (CPF)
- 8 directions de programmes et d'administration,
- 10 unités hors siège
- 1 organe subsidiaire (IFDD)
- 4 opérateurs directs du Sommet:
 - AUF
 - TV5Monde
 - Université Senghor
 - AIMF
- 3 organismes consultatifs:
 - APF
 - Confémen
 - Conféjes



2. Missions de l'OIF

- Promouvoir la langue française et la diversité linguistique et culturelle
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche
- **Développer la coopération au service du développement durable**

3. Présentation de l'IFDD (1/3)

■ Présentation

- Organe subsidiaire de l'OIF, basé à Québec (Canada)
- 1988: création de l'**IEPF** pour une action concertée pour le développement du secteur de l'**énergie**
- 1996: cette action a été élargie à l'**environnement**
- 2013: changement de dénomination pour **IFDD**

■ Mission

- contribuer au renforcement des capacités nationales
- contribuer au développement de partenariats

dans les domaines de l'énergie et de l'environnement.

3. Présentation de l'IFDD (2/3)

Métiers et modes d'intervention

- **Formation**
 - Ateliers et séminaires
 - Stages professionnels et séjours d'étude
- **Offre d'expertise, la concertation et le soutien aux initiatives locales**
 - Projets de démonstration
 - Préparation aux négociations internationales (environnement...)
- **Valorisation et partage des bonnes pratiques, diffusion des savoirs**
 - Publications variées (guides, monographies, revues de liaison...)
 - Colloques, séminaires d'échanges
 - Sites Internet, réseaux d'experts et d'information

3. Présentation de l'IFDD (3/3)

Objectifs
« Contribuer par la coopération aux efforts de réduction de la pauvreté dans une stratégie de développement durable. Contribuer à l'intégration des Pays en Développement (PED) et des Pays les Moins Avancés (PMA) à l'économie mondiale ».

Axes

Stratégies nationales de développement durable

Participation des PED et PMA aux processus de régulation multilatérale

Accroître les capacités institutionnelles pour l'élaboration et la mise en œuvre des SNDD

Améliorer la diffusion de l'information pour le DD

Accroître la maîtrise des outils de gestion de l'environnement pour le développement

Développer les capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques énergétiques

Accroître les capacités des pays à participer aux négociations internationales sur l'environnement et de DD

Initiative-Eau de la Francophonie

Projets

3.1. Stratégies nationales de développement durable - SNDD (1/2)


1. Objectif du Projet

Accroître les capacités institutionnelles pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales de développement durable

2. Activités

- Renforcer les capacités des cadres institutionnels nationaux chargés du développement durable (CNDD) des pays de l'espace francophone;
- Renforcer la dynamique de la revue par les pairs en vue de son meilleur ancrage national et régional;
- Renforcer les capacités des pays en matière de Modes de Production et de Consommation Durables (MPCD) et de Responsabilité Sociétale (RS)

3.1. Stratégies nationales de développement durable - SNDD (2/2)




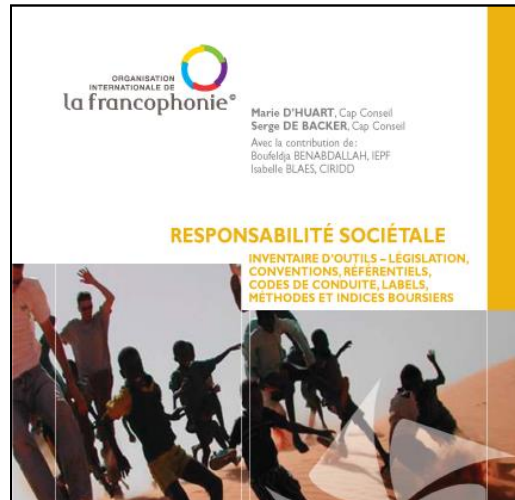
ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie®

A. Séverin ASSE
Boufeldja BENABDALLAH
Christian BRODHAG
Nadine GOUZÉE
Jacques PRESCOTT
Abdallah RATTAL
Fatima Dia TOURE
Geneviève VERBRUGGE

STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
GUIDE D'ÉLABORATION D'UNE SNDD

8
COLLECTION POINTS DE REPÈRE

 Les publications de l'IEFP



ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie®

Marie D'HUART, Cap Conseil
Serge DE BACKER, Cap Conseil

Avec la contribution de:
Boufeldja BENABDALLAH, IEPF
Isabelle BLAES, CIRIDD

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
INVENTAIRE D'OUTILS - Législation,
CONVENTIONS, RÉFÉRENTIELS,
CODES DE CONDUITE, LABELS,
MÉTODES ET INDICES BOURSIERS



média terre
système d'information mondial francophone pour le développement durable

Responsabilité sociétale pour le développement durable

actualité mon profil inscription

MAJ le 03-05-2007 à 14:22:40 GMT

NAVIGATION

- PAGE D'ACCUEIL
- POSTER
- ARCHIVES
- CALENDRIER

CONSULTER LES DÉPÊCHES :

Par rubrique [dropdown]
Par portail [dropdown]

ACCÈS AU RÉSEAU

- ACCUEIL MÉDIATERRE
- PRÉSENTATION
- CONTACTS
- INFOS LEGALES

PORTAILS GÉOGRAPHIQUES
PORTAILS ACTEURS

INTERNATIONAL
PUBLICATION D'UN LIVRE SUR LE FORUM PUBLIC DE L'OMC 2006

Le Secrétariat de l'OMC a publié un livre résumant les nombreuses vues et préoccupations exprimées lors du Forum public de l'OMC 2006, organisé sur le thème "Quelle OMC pour le XXIème siècle?". Il est à noter que le chapitre 4 de ce document est entièrement consacré à la question de l'environnement et du développement durable.

FLORENT BREUIL | 02 MAI

INTERNATIONAL
CINQUIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

Cette conférence, qui portera sur l'environnement comme facteur de croissance, se tiendra à La Baule (Loire-Atlantique) les 28 et 29 juin 2007. Cette conférence réunit chaque année plusieurs centaines de responsables politiques et de entreprises.

EMPLOIS-FORMATIONS
L'ASSOCIATION ENTREPRENDRE VERT RECHERCHE UN-E STAGIAIRE POUR UN STAGE À POURVOIR IMMÉDIATEMENT.

L'Association Entreprendre Vert recherche un-e stagiaire pour un stage à pourvoir immédiatement. Entreprendre Vert est une association loi 1901 fondée en 2006, visant à promouvoir le dialogue entre entreprises et associations.

ENTREPRENDRE VERT | 30 AVR

MANIFESTATIONS COLLOQUES
RENDRE UN COMMERCE ÉQUITABLE, LORIENT LES 24 ET 25 JUIN

Rendre le commerce

connexion

Login: [input]
[valider] [créer un compte]

listes de diffusion

[s'abonner]

participer au réseau

- partenaires actuels
- soutiens
- devenez partenaire
- créer un lien
- actualisé sur votre site

secrétariat exécutif

Institut de l'énergie et de l'environnement de la francophonie IEPF

comité technique

CIRIDD



3.2. Maîtrise des outils de gestion de l'environnement pour le développement – MOGED (1/3)

1. Objectif du Projet

Développer la maîtrise des outils d'aide à la décision permettant l'intégration de l'environnement dans les politiques, programmes et projets de développement pour une gestion durable des ressources naturelles

2. Activités

- Créer et/ou renforcer les compétences techniques nécessaires à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement
- Faire connaître les outils pertinents existants auprès des décideurs et sensibiliser ces derniers pour leur utilisation

3.2. Maîtrise des outils de gestion de l'environnement pour le développement – MOGED (2/3)

Outils de gestion de l'environnement

- **Évaluation environnementale et sociale** : permet de mesurer les impacts des politiques, plans et projets de développement sur l'environnement et les populations et de proposer des plans de gestion environnementale;
- **Économie de l'environnement** : permet d'attribuer une valeur monétaire à ces impacts et faciliter ainsi le processus de décision dans les grands choix stratégiques des États;
- **Participation citoyenne en environnement** : permet aux décideurs de collaborer avec les acteurs de la société civile, de plus en plus efficaces et disposant d'une grande quantité d'informations;
- **Droit de l'environnement**: permet d'étudier et d'élaborer les règles juridiques concernant la gestion de l'environnement à un niveau local, national ou/et global.

3.2. Maîtrise des outils de gestion de l'environnement pour le développement – MOGED (3/3)

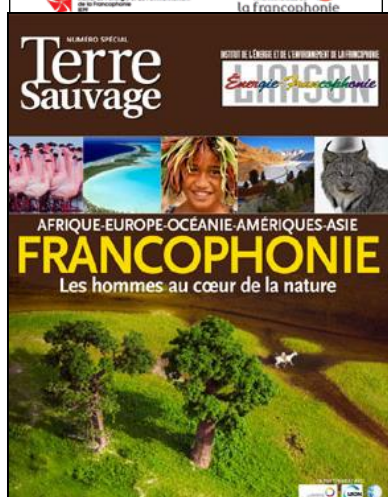
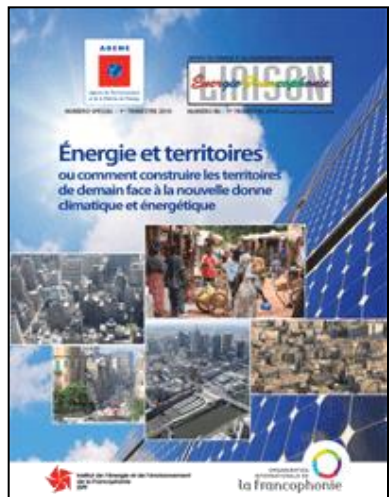
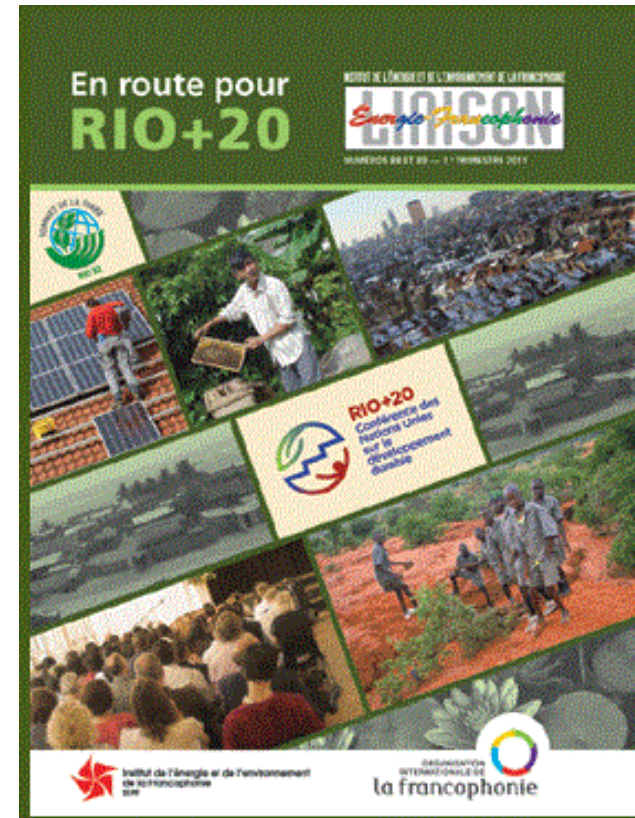
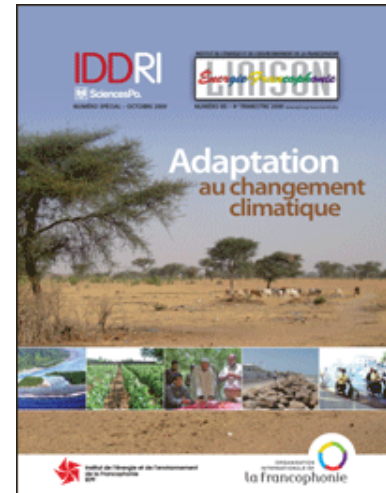


3.3. information pour le développement durable (1/4)

- **MÉDIATERRE (www.mediaterre.org), système mondial d'information francophone pour le développement durable :**
 - projet inscrit dans la liste des initiatives partenariales issues du Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg (2002) : multi-acteurs (animateurs, partenaires financiers, comité de pilotage).
- **Revue trimestrielle Liaison Énergie Francophonie :**
 - Partenariat avec plusieurs universités, ONG / associations internationales pour la coordination de la rédaction et dans le comité scientifique.
- **Bulletin trimestriel Objectif Terre :**
 - Suivi des rencontres préparatoires aux négociations internationales sur l'environnement et le DD et des négociations elles-mêmes.
 - Partenariat avec l'Université Laval (Institut Environnement Développement et Société) pour la rédaction.

3.3. information pour le développement durable (3/4)

Liaison Énergie Francophonie



3.3. information pour le développement durable (4/4)

Bulletin trimestriel Objectif Terre

Objectif terre

SOMMAIRE

- 4 Enjeux
Extrait du texte Défis et opportunités se présentant aux femmes des zones arides : une substance appartenant à la couche d'ozone
- 6 Bloc notes
20^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de substance appartenant à la couche d'ozone
3^e session du Forum urbain mondial
2^e session de la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants
Lancement du Fonds africain du patrimoine mondial
Réunion des ministères du développement et de l'environnement de l'OCDE
- 6 Francophonie
Initiative francophone de partenariat pour le Mécanisme pour un développement propre
22^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
- 10 Gouvernance
Session de fond de l'ECOSOC
Sommet du G8
Encadré sur le Plan d'action du G8 pour améliorer la sécurité énergétique mondiale
Encadré sur la déclaration de Vienne
Négociations du cycle de Doha et réunions du Comité du commerce et de l'environnement
Réunion du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial
Encadré sur le 4^e reconstitution de la Caisse des ressources du FEM
- 15 Suivi des accords en environnement
 - 15 Biodiversité
Aucune réunion majeure. Evénements à venir.
 - 15 Changements climatiques
Atelier sur le déboisement évite
Réunion ministérielle informelle sur l'action à long terme pour faire face aux changements climatiques
Encadré sur les débris de la CP-12
 - 17 Désertification
Journée internationale de l'environnement
Journée mondiale de lutte contre la désertification
CRC-5 reporté à une date ultérieure
 - 19 Forêts
24^e session de la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes
4^e réunion plénière du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo
40^e session du Conseil international des bois tropicaux
 - 21 Eau
Semaine internationale de l'eau
2^e Réunion du Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et de
4^e Réunion du Conseil juridique de la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux
Atelier international sur la gouvernance et le système hydrique global
3^e Symposium international sur la gestion des eaux transfrontalières
- 24 Outils de mise en œuvre
- 25 Documents-terre
- 26 Lecture
- 28 Sur la toile

Objectif terre



Économie verte

Sans attendre le résultat de Rio +20, plusieurs pays misent sur l'économie verte pour relancer la croissance



Changements climatiques

Les Pourparlers de Bonn relancent les négociations sur les changements climatiques en identifiant les éléments devant figurer dans le résultat de la Conférence de Durban



Biodiversité

La première réunion du Comité intergouvernemental spéc réalisé un pas de plus vers la mise en œuvre du Protocole Nagoya sur l'APA



Désertification

La première Semaine africaine des terres arides dynamise le dialogue entre pays saharo-sahéliens et institutions de développement en vue d'établir des plans d'action conjoints

Objectif terre



Année internationale de la biodiversité

L'Objectif 2010 n'a pas permis de réduire la perte de diversité biologique. "A B permettrait-elle de renverser la tendance ?" Enjeux et défis à venir



Retour de la GIE

Le "Groupe de travail international" sur l'environnement a vu le début de la Réunion extraordinaire à l'initiative des Conférences des Parties aux conventions de 2002. Rotterdam et Stockholm.



14^e Sommet de l'Union africaine

La Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement africains a approuvé l'Accord de Copenhague et demandé que l'UA soit reconnue en tant que Partie à la CONUCC.



Eau

Dokar accorde à la 8^e Assemblée générale mondiale de l'eau, l'élaboration d'un plan d'action de l'eau (H2O).

3.4. Négociations internationales (1/2)

1. Objectifs

- Appuyer la participation des pays francophones en développement aux processus de régulation multilatérale (ONU);
- Améliorer la capacité de ses pays membres à participer aux négociations internationales en environnement et développement durable, pour mieux faire valoir leurs intérêts;
- Appuyer la mise en œuvre des engagements multilatéraux au niveau national et régional.

2. Actions

- Préparer les négociateurs aux conférences internationales, favoriser la concertation et promouvoir le développement de convergence des positions francophones;
- Appuyer la mise en œuvre des engagements multilatéraux au niveau national et régional.

3.4. Négociations internationales (2/2)

GUIDE DES NÉGOCIATIONS 6

10^e session de la Conférence
des Parties à la Convention
sur la diversité biologique (CP-10)

18 au 29 octobre 2010
Nagoya, Japon



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie  40
ans

 Institut
EDI
Institut international de l'environnement,
développement et société
de l'Université Laval


 UNIVERSITÉ
LAVAL

 Institut de l'énergie et de l'environnement
de la francophonie
IEF


GUIDE DES NÉGOCIATIONS 8


Convention des Nations Unies
sur la lutte contre la désertification
CdP-10

du 10 au 21 octobre 2011
Changwon, Corée du Sud



UNCCD
COP10
Gyeongnam Korea 2011

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie 

 Institut de l'énergie et de l'environnement
de la francophonie
IEF

3.5. Initiative-Eau (1/2)

Objectif :

Appuyer et accompagner les pays francophones dans la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et renforcer les compétences des acteurs locaux en la matière.

Partenariat :

Coopération multi-acteurs, entre:

- une organisation intergouvernementale (**OIF**),
- une structure privée (**Fondation du Prince Albert II de Monaco**),
- des États et gouvernements (**Canada-Québec, Principautés de Monaco et d'Andorre**),
- des communes et la société civile de 5 pays (**Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Haïti**).



3.5. Initiative-Eau (2/2)



3.6. Mise en œuvre de politiques énergétiques (1/10)

1. Objectif

- Améliorer les conditions d'élaboration et de mise en œuvre des politiques nationales de l'énergie;
- Accroître les capacités pour l'utilisation durable de l'énergie;

2. Actions

- Systèmes d'Information Énergétique (SIE)
- Pôles intégrés d'excellence en Énergie (PIE-Énergie)
- Diffusion des connaissances et des pratiques liées à l'utilisation durable de l'énergie (Formations)
- Appui aux opérateurs

3.6. Mise en œuvre de politiques énergétiques (2/10)

✓ Système d'information énergétique (SIE)

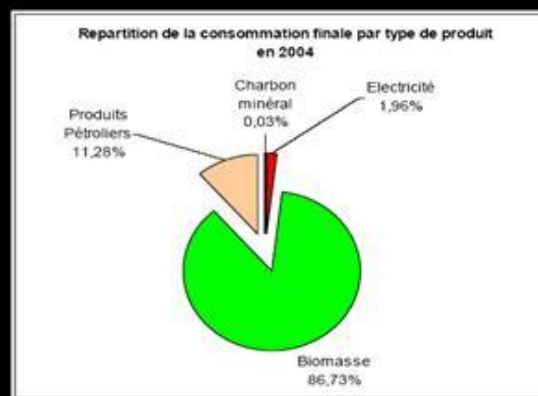
Permettre aux pays de disposer d'un **SIE fiable et pérenne**, facilitant la **prise de décision** en vue d'une **planification efficace** et éviter le pilotage à vue du secteur de l'énergie;

- Initié depuis 1998;
 - 6 pays bénéficiaires en Afrique (Bénin, Cameroun, Niger, Sénégal, Togo, RD Congo)
 - 2 nouveaux pays à partir de 2012 (Congo et Rép. Centrafrique)
 - UEMOA prévoit 4 pays (Burkina, Côte d'ivoire, Guinée Bissau et Mali)
- Intention de l'OIF d'étendre ce projet aux autres pays du Sud

✓ Traitement de l'information pour des politiques énergétiques favorisant l'écodéveloppement (TIPEE)

Mettre à la disposition des pays un **outil visant la meilleure intégration des enjeux climatiques dans les politiques énergétiques** en développant une **méthodologie** et des **indicateurs** d'analyse et de promotion de politiques énergétiques **viables et résilientes au plan climatique**

SIE, Formations...



Projet Politiques énergétiques - SIE-AFRIQUE



Bailleurs de fonds :
Commission Européenne
Wallonie-Bruxelles International
OIF, CEMAC, UEMOA, Pays



Partenaires techniques :

ECONOTEC
c o n s u l t a n t s



OIF/IEPF

- Leadership institutionnel
- Exécution budgétaire

BÉNÉFICIAIRES :



CEMAC
UEMOA
Pays

- Coordination régionale
- Lancement du projet
- Cofinancement

Ministères chargés
de l'énergie

- Développement des SIE nationaux
- Animation du secteur
- Apports financiers et en nature aux activités

3.6. Mise en œuvre de politiques énergétiques (5/10)

✓ Pôle intégré d'excellence en énergie (PIE-Énergie)

- **Constat:** le développement de nombreux pays est conditionné par des *facteurs de développ'm't* et l'établissement *d'économies fondées sur la connaissance* :
 - l'accès aux services énergétiques, aux TIC, aux innovations et à des partenariats renouvelés;
 - le développement des capacités;
 - la bonne gouvernance.
- **Projet PIE:** centre **intégrateur** de différentes compétences (privées, publiques et universitaires) pour des activités de **recherche**, de **formation**, de **conseil** ou **d'expertise**. Il permet à la **coopération internationale** de donner tout son potentiel et aux pays concernés d'en tirer avantage pour leur développ'm't.
- Énergie = 1^{er} point d'application du concept PIE car **énormes défis**;
- **Études terminées**;
- Phase de **recherche de financement**

PIE: Rencontres



3.6. Mise en œuvre de politiques énergétiques (7/10)

✓ Diffusion des connaissances et des pratiques liées à l'utilisation durable de l'énergie;

Elle se fait à travers des formations ciblées et des publications

- Planification et politique de l'énergie;
- Réglementation économique et financière des industries électriques;
- Maîtrise de l'énergie dans l'industrie et le rôle du Responsable énergie;
- Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments;
- Électrification rurale;
- Utilisation des énergies renouvelables.

Édition des fiches techniques PRISME et autres publications

Formations et ateliers sur l'énergie



POLEN: Fiches PRISME ET LEF



Les agences d'électrification rurale en Afrique subsaharienne

Problématique

Situation de l'ER

En Afrique subsaharienne, l'accès aux énergies modernes demeure une équation complexe que semblent figer les multiples contraintes auxquelles les populations et les

- Des choix techniques pragmatiquement réduits aux solutions conventionnelles, en particulier l'extension du réseau;
- Plusieurs années d'une politique d'équipement structurel que les institutions de Bretton Woods et les principaux partenaires au développement considèrent comme incontournable pour amorcer le développement.



Le contrôle des pertes non techniques d'électricité

Problématique

Pour l'ensemble du système électrique, de la production à la distribution, le seul des pertes globales considéré comme acceptable pour les experts internationaux est de 15 à 16%. Ce pourcentage inclut les pertes techniques et les pertes non techniques.

Les pertes techniques

peuvent atteindre 50% de la quantité totale d'électricité injectée dans le réseau!

Des facteurs endogènes (maîtrise de la facturation, agents malhonnêtes, etc.) et exogènes (utilisation frauduleuse de l'énergie, etc.) aux sociétés de distribution sont considérés. Aussi, les moyens de les combattre et de les réduire sont à imaginer. Des mesures et des contrôles sur le terrain participent de ces moyens. Ce sont des opérations relativement



La maîtrise de l'énergie dans les établissements de santé

Problématique

Les établissements de santé sont de gros consommateurs en énergie. Les divers postes spécifiques tels que la cuisine, la blanchisserie, la stérilisation, la radiologie, les laboratoires internes et les blocs opératoires consomment beaucoup d'énergie. Ainsi, l'énergie est un élément essentiel dans le fonctionnement d'un hôpital et le monde médical peut avoir de lourdes

difficultés pour atteindre à environ 5% du budget global mis pendant années 15%.

C'est pourquoi une action de maîtrise de l'énergie permettrait de mieux utiliser l'énergie consommée, d'économiser et ainsi de participer au développement durable en respectant l'environnement.

Pour en savoir plus, consultez le site de l'Agence

riaed réseau international d'accès aux énergies durables

Actualités Annuaire Ressources Échanges et opportunités Le Réseau Blogs Groupes de travail Décisions

Accueil - Le Riad

Recherche avancée

Thématiques associées

- Énergie et genre
- Énergie, environnement et changement climatique
- Énergies renouvelables
- Bio-carburants
- Risque
- Son énergie
- Conception, mise en œuvre, suivi et évaluation de projets
- Gestion, entretien et renouvellement
- Statistique de l'énergie
- Mécanisme de financement

Le Riad

Réseau international d'accès aux énergies durables

Le RIAED a pour objectifs de :

- Renforcer la capacité et le savoir faire des experts francophones qui opèrent sur le thème de l'accès à l'énergie, dans les secteurs de l'électrification comme aussi dans celui des combustibles domestiques ;
- Promouvoir, dans les pays en développement, de nouvelles capacités d'expertise francophone ;
- Faciliter une meilleure prise en compte des besoins d'accès à l'énergie.

Le RIAED est un projet soutenu par le programme **Initiative Énergie de la Francophonie et du Développement Durable** de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

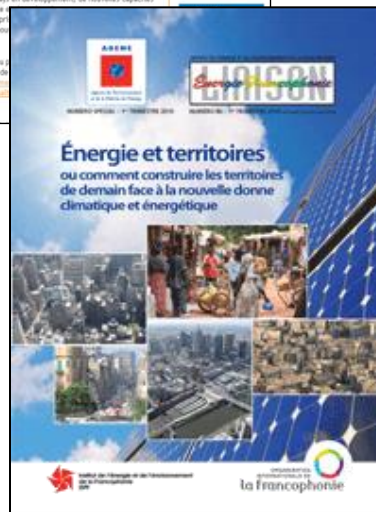
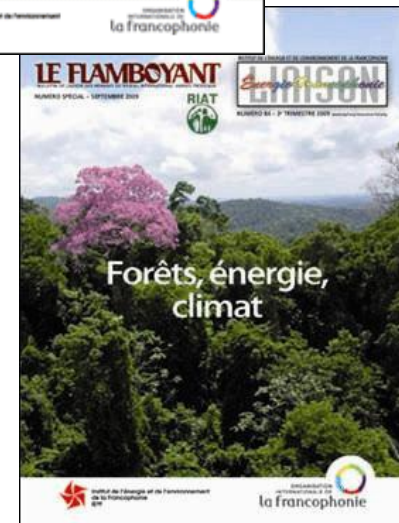
Le site du Riad

Contribuer

- Devenir membre
- Notre site
- Notre site

Services

- Lettre d'information
- Sondation



3.6. Mise en œuvre de politiques énergétiques (10/10)

✓ Appui aux opérateurs;

- **Objectif:** créer ou renforcer les structures locales capables de construire et mettre en œuvre des programmes de maîtrise de l'énergie.
- **Moyens:** une assistance technique adaptée (formation, appui institutionnel, tutorat...),
- **Cibles:**
 - **villes**, principal lieu de production et de consommation d'énergie : l'IEPF conduit une **opération de maîtrise des consommations d'énergie et de gestion environnementale dans des municipalités**.
 - **Administrations gouvernementales**, souvent premières clientes des compagnies d'électricité : l'IEPF soutient la mise en œuvre de **programmes de réduction, de suivi et d'optimisation des factures d'énergie** de l'État.
 - Les **agences d'électrification rurale ou de maîtrise de l'énergie** : vecteurs de l'utilisation rationnelle de l'énergie, du développement des énergies renouvelables et de l'accès à l'énergie des populations rurales et périurbaines
 - Les **ministères de l'énergie** : l'IEPF appuie la mise en place d'un **marché viable de l'efficacité énergétique**.

4. Programme de développement pour l'après-2015 (1/4)

OMD : cadre commun pour **l'action** et la **coopération** au niveau mondial sur le développement depuis qu'ils ont été adoptés en 2000.

Des progrès importants ont été faits en vue d'atteindre ces objectifs. L'ONU travaille avec des différents partenaires internationaux pour **assurer un développement durable au-delà de 2015**.

Ainsi, le SG de l'ONU a pris plusieurs initiatives:

- Institution d'un Groupe de travail des Nations Unies sur le Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015,
- Institution d'un Groupe de haut niveau de personnalités éminentes
- Nomination d'un conseiller spécial sur la planification du développement après 2015.

4. Programme de développement pour l'après-2015 (2/4)

Objectifs pour le développement durable

L'un des principaux résultats de la Conférence de Rio+20 a été **l'accord des États membres sur l'élaboration d'un ensemble d'ODD** : outil utile pour la poursuite de l'action ciblée et cohérente en matière de développement durable.

Le processus d'élaboration des ODD devrait être coordonné et cohérent avec les processus concernant le programme de développement pour l'après-2015.

Un groupe ouvert de travail de l'AG, comptant 30 membres, est chargé de soumettre une proposition concernant les ODD afin d'être examinée par la soixante-huitième Assemblée (2013-2014).

Une équipe de soutien technique inter-agences, fonctionnant sous l'égide du Groupe de travail des Nations Unies sur le programme de développement pour l'après 2015, fournira du soutien technique au groupe ouvert de travail de l'Assemblée générale.

4. Programme de développement pour l'après-2015 (3/4)

Consultations thématiques au niveau national et mondial

Le Groupe de développement des Nations Unies a lancé un projet visant à soutenir les consultations sur l'agenda de l'après-2015.

Des **consultations nationales** sont prévues pour 2012-13 afin d'engager des parties prenantes dans environ 100 pays en voie de développement.

Ces consultations nationales seront complétées par **11 consultations thématiques**, organisées conjointement par diverses entités des Nations Unies et avec le soutien des OSC et d'autres organisations internationales.

Les consultations thématiques aideront à guider la réflexion sur la façon d'inclure les **questions émergentes et urgentes** dans le programme de développement pour l'après-2015.

4. Programme de développement pour l'après-2015 (4/4)

Les 11 consultations thématiques concernent:

Conflit and fragilité	Famine, sécurité de l'alimentation et de la nutrition
Éducation	Inégalités
Durabilité de l'environnement	Dynamique de la population
Gouvernance	Énergie
Croissance et emploi	Eau
Santé	

5. Travaux de l'OIF sur l'Agenda post-2015

Champs prioritaires pour les ODD et valeur ajoutée de l'OIF

- ✓ Gouvernance du développement durable, démocratie, paix et droits de l'Homme
- ✓ Culture, diversité culturelle et développement durable
- ✓ Éducation, jeunesse et emploi durable des jeunes
- ✓ Modes de consommation et de production durables
- ✓ Transition énergétique et énergie durable pour tous

5.1. Gouvernance du développement durable, démocratie, paix et droits de l'Homme

Le champ de la gouvernance est considéré par la Francophonie comme un champ transversal prioritaire du développement durable.

L'espace francophone, à l'instar des autres régions du monde, est le siège de nombreux conflits et violences bloquant toute dynamique de développement et de prospérité.

Ces blocages accentuent la pauvreté et la vulnérabilité de millions de personnes dont la majorité est constituée de femmes et d'enfants. Les guerres, les violences ethniques ou religieuses, l'absence de démocratie sont autant d'obstacles au développement de nombreux pays.

De ce fait, la Francophonie considère qu'une véritable dynamique de développement durable requiert une reconnaissance, une protection et une promotion effectives des droits de l'Homme dans leurs dimensions civiles, politiques, sociales, culturelles et économiques. Cette reconnaissance et cette protection sont indispensables à une gouvernance démocratique de l'application des politiques publiques de développement durable, y compris celles en faveur de l'élimination de la pauvreté.

5.2. Culture, diversité culturelle et développement durable

La culture et sa diversité ne font l'objet d'aucun des 12 objectifs universels pour 2030 (OU2030) proposés par le Panel de haut niveau chargé de faire des recommandations sur l'Agenda post 2015. S'il est vrai que tenter de les enfermer dans un objectif séparé pourrait apparaître comme une approche trop étroite pour représenter leur rôle dans la transition vers un mode de développement durable, la Francophonie partage l'idée que la culture et la diversité culturelle sont un vecteur très important de la réalisation des ODD.

Ce champ est et restera prioritaire dans les valeurs de la Francophonie pour l'après 2015, où il continuera à se manifester à la fois comme secteur économique et dimension sociale et aussi comme support absolument nécessaire à l'accès à l'éducation ainsi qu'à la réalisation des autres ODD formulés dans les chapitres suivants. Jouant un rôle majeur pour pouvoir relever les défis du développement durable, elle ne sera pas enfermée dans un seul ODD, mais présente dans plusieurs d'entre eux sous forme de cible intégrée dans ce contexte avec les autres cibles.

La culture et la diversité comme vecteur général du développement durable imprégneront ainsi chacun des ODD.

5.3. Éducation, jeunesse et emploi durable des jeunes

ODD proposé: « Garantir à tous l'accès à l'éducation pour le développement durable et dans la diversité culturelle »

- a) 100 % de taux de scolarisation au niveau primaire en rendant l'éducation primaire obligatoire et gratuite ;
- b) 30 % du budget national dans les pays consacrés à l'éducation ;
- c) atteindre 75 % de taux d'alphabétisation des adultes ;
- d) garantir la parité fille-garçon en matière d'éducation ;
- e) intégrer dans l'éducation les valeurs et les langues locales et développer l'apprentissage et le savoir-faire chez les jeunes y compris à travers les pratiques culturelles ;
- f) intégrer dans l'éducation un volet culturel et artistique à la fois en faveur des patrimoines propres et ouverts aux cultures du monde

5.4. Modes de consommation et de production durables (1/2)

ODD proposé: « Remplacer les modes de consommation et de production non durables par des modes de consommation et de production durables (MCPD) intégrant les enjeux environnementaux, sociaux et culturels dans l'ensemble de l'activité économique »

- a) accroître (de x %) l'équité dans la redistribution des revenus facilitant un accès équitable et universel à la consommation durable ;
- b) accroître (de x %) le nombre d'activités de production durable génératrices d'emplois décents pour tous, tout en facilitant la mise en place de bons systèmes de protection sociale et en assurant l'égalité entre les sexes et la participation active de tous les groupes de la population ;
- c) accroître (de x %) les moyens consacrés à la conservation, la protection et la restauration de la santé et de l'intégrité de l'écosystème terrestre et au progrès des négociations multilatérales sur le développement durable issues de Rio (climat, diversité biologique, désertification, forêt...) ; et réduire (de x %) l'utilisation d'énergie fossile, de matières dangereuses, de substances toxiques et la production de déchets, notamment les matières non biodégradables ;

5.4. Modes de consommation et de production durables (2/2)

ODD proposé: « Remplacer les modes de consommation et de production non durables par des modes de consommation et de production durables (MCPD) intégrant les enjeux environnementaux, sociaux et culturels dans l'ensemble de l'activité économique »

- d) Accroître (de x %) l'efficacité dans l'utilisation des ressources naturelles, des produits et des matériaux récupérés grâce aux approches basées sur le cycle de vie, le bouclage de la boucle, ...
- e) Favoriser la création de nouveaux débouchés économiques pour les productions durables, en privilégiant le cas échéant les pays en développement et les pratiques conformes à la Responsabilité Sociale des Organisations grâce à l'accroissement (de x %) des marchés pour les consommations publiques avec critères de durabilité.
- f) Favoriser le changement des modes de consommation et de production non durables en s'appuyant sur la diversité culturelle et les patrimoines culturels des populations et en accroissant (de x %) l'implication des médias et des TIC dans la promotion des MCPD

5.5. Transition énergétique et énergie durable pour tous

ODD proposé: « accès pour tous à une énergie propre et durable dans un environnement sain »

- a) Garantir l'accès universel aux services énergétiques modernes
- b) Réduire les émissions de gaz à effet de serre résultant de la consommation conformément aux engagements pris dans le cadre des accords internationaux
- c) Augmenter la part des énergies renouvelables à 40 % dans la palette énergétique mondiale
- d) Tripler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique de 2010
- e) Stabiliser la consommation mondiale d'énergie par un recours croissant aux énergies renouvelables, économiquement abordables, socialement acceptables, écologiquement saines et sobres en carbone
- f) Construire, à l'échelle locale, nationale et régionale, une vision d'avenir de transition énergétique concertée et partagée de tous

**Pour des informations
complémentaires, consulter le site
de l'IFDD**

www.ifdd.francophonie.org

MERCI

www.ifdd.francophonie.org

ifdd@francophonie.org